



MUNICIPALITÉ
**NOTRE-DAME
DU-PORTAGE**



MOT DU CONSEIL

Vincent More

Chers Portageois,
Chères Portageoises,

Au nom du conseil municipal, je vous présente nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2021 !

L'hiver est enfin arrivé! Nous vous rappelons que les plateaux sportifs du Chalet des sports sont accessibles gratuitement: sentiers de raquette et de ski de fond, glissade sur chambre à air et patinoire. Je vous invite à consulter l'horaire sur notre site Internet ou notre page Facebook . Le matériel (skis, bottes, bâtons et raquettes) est prêté pour les enfants et loué pour les adultes (pour la journée ou avec abonnement pour 5 ou 10 locations). Jouer dehors est la meilleure façon de trouver le bonheur pendant l'hiver!

Depuis janvier 2020, un comité travaille à la mise à jour de notre Politique familiale municipale et notre politique MADA. Le comité fait maintenant appel à vous. Du 9 février au 1^{er} mars, les citoyen.nes sont invité.e.s à prendre part à une consultation citoyenne pour l'élaboration de la Politique Familles et Aîné.e.s en répondant à un sondage accessible sur Internet à pfmada.riviereduloup.ca et en cliquant sur l'onglet Consultations pour y accéder. Merci d'y participer en grand nombre, c'est une belle occasion de donner votre avis et faire part de vos suggestions.

En terminant, j'invite l'ensemble de la population à continuer à respecter scrupuleusement les consignes de la santé publique en lien avec la Covid-19 pour vous protéger et également protéger votre famille et vos amis . Bel hiver à tous !

Vincent More
Maire de Notre-Dame-du-Portage

à la
découverte de nos
trésors

Politique Familles et Aînés
MRC DE RIVIÈRE-DU-LOUP

Consultation citoyenne

Nous avons besoin de vous!

Du 9 février au 1er mars 2021

Voici le temps de participer à la consultation citoyenne pour l'élaboration de **VOTRE Politique Familles et Aînés** ! Le comité de pilotage de la Politique veut connaître votre opinion sur tous les sujets qui touchent à la qualité de vie dans votre municipalité, les services, les activités, la sécurité, etc.

Comment faire pour avoir accès au sondage? C'est simple!
Plusieurs choix s'offre à vous:

- Visitez la page web de la démarche au <http://pfmmada.riviereduloup.ca/>
- Visitez la page web de votre Municipalité
- Entrez directement l'adresse suivante dans votre navigateur web:
<https://fr.surveymonkey.com/r/755BW2C>
- Scannez le Code QR ci-dessous avec votre téléphone intelligent.

Pour obtenir une copie papier du sondage, contactez votre bureau municipal

**Merci de nous aider à faire de la
municipalité un milieu de vie qui
reflètera vos besoins et vos attentes!**



SÉANCE DU CONSEIL : 1^{ER} FÉVRIER

La séance se tiendra par visioconférence. Si vous voulez y assister ou si vous avez des questions, envoyez un courriel à directiongenerale@notre-dame-du-portage.ca **avant 15 h** le jour de la séance.

- Adoption du Projet de règlement d'emprunt parapluie (no 2021-01-415)
- Suivi du projet Espace Multifonctions
- Diagnostic de l'attractivité : les suites du rapport



AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC est par la présente donné par le soussigné que les membres du conseil municipal lors de la séance ordinaire qui sera en visioconférence et/ou en présentiel selon le cas, le 1^{er} mars 2021 à 19 h 30 statueront sur la demande de dérogations mineures suivantes :

**Immeuble situé au 842, route de la Montagne
à Notre-Dame-du-Portage
Lot : 4 788 876 du cadastre du Québec.**

Objet : Régulariser la marge de recul avant de la résidence. Le règlement de zonage 90-06-127 à l'article 6.1, prescrit à la grille des spécifications les marges de recul pour le bâtiment principal. La marge actuelle de la résidence est de 6.87 mètres alors que la réglementation en vigueur exige 8 mètres.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande de dérogation mineure par courriel à : directiongenerale@notre-dame-du-portage.ca.

Donné à Notre-Dame-du-Portage, ce 28^e jour de janvier 2021.

Line Petitclerc

Directrice générale / Secrétaire-trésorière

DATES DE VERSEMENT DE VOS TAXES POUR 2021



- 4 mars
- 2 juillet
- 2 septembre

BIBLIOTHÈQUE AU BUREAU MUNICIPAL

HORAIRE

Mardi de 13 h à 14 h

Mercredi de 18 h 30 h à 19 h 30

Samedi de 11 h à 12 h



Présentez-vous à la porte avant.

POUR VOS DEMANDES :

Faites votre demande par courriel ou par téléphone en mentionnant le titre du livre, le nom de l'auteur, le nom de l'abonné et le numéro de téléphone.

Adresse courriel : biblio.portage@crsbp.net

Téléphone : 418 862-9163, poste 260 ou 221.

À la réception de votre demande, vous serez avisé par téléphone et vous pourrez venir chercher votre ou vos livres à l'édifice municipal durant les heures d'ouverture de la bibliothèque.

Madeline Lepage,
Responsable de la bibliothèque



Suggestions de lecture

Le pays des autres de Leila Slimani

Petits secrets grands mensonges de Liane Moriarty

Pas même le bruit d'un fleuve d'Hélène Dorion

Dernier arrêt avant l'automne de René Frégni

La promesse de Michèle Ouhmet

Et que le vaste monde poursuive sa course folle de Colum McCann



À PIED, SOYEZ VISIBLE!

Quand vous marchez sous la pluie, sous la neige ou à la noirceur vous risquez de vous faire heurter par un véhicule parce que les conducteurs vous voient moins bien. La solutions? **Soyez visible et prévisible!**



Soyez visible

Portez des vêtements voyants ou munis de bandes réfléchissantes. Vous pouvez également ajouter un accessoire réfléchissant, comme un brassard.

Et puisque les phares des véhicules éclairent surtout le bas du corps, portez-le **aux jambes ou aux chevilles**.

Marchez sur le trottoir

C'est obligatoire! Sil n'y a pas de trottoir, marchez sur le bord de la chaussée, idéalement face à la circulation afin de voir venir les véhicules

Traversez aux bons endroits

Traversez aux intersections ou aux passages pour piétons, en respectant les feux pour piétons ou les feux de circulation.

Les conducteurs s'attendent à vous croiser aux intersections et à vous voir marcher sur les trottoirs ou sur le bord de la chaussée. En étant visible et prévisible, vous serez plus en sécurité.

Société de l'assurance
automobile

Québec

Activités à venir



Avec le kinésologue Maxime Pelletier, pratiquez plusieurs exercices adaptés à votre condition physique !

QUAND : Mardi, 19 h 30 à 20 h 15, du 26 janvier au 16 mars

OÙ : Application Zoom (lien à l'inscription)

INSCRIPTION : En continue, gratuit



Pour débuter l'année du bon pied, vient fabriquer un bonhomme de neige moussant, fait sauter une bombe carbonique et crée une hélicoptère de papier!

QUAND : Samedi 30 janvier, 11 h à 11 h 45

OÙ : Application Zoom (lien à l'inscription)

INSCRIPTION : Avant le 28 janvier 16 h, gratuit.



La municipalité vous invitent au Défi Château de Neige, un défi familial durant lequel vous êtes invités à bâtir votre plus beau château de neige. Plusieurs prix y seront tirés.

QUAND : 13 et 14 février

OÙ : À votre domicile

Inscription : 418 862-9163, poste 225

CHALET DES SPORTS

Pour connaître les heures d'ouverture et l'ensemble des mesures sanitaires entourant le Chalet des sports, consultez le site Web de votre municipalité (municipalite.notre-dame-du-portage.qc.ca) ou communiquez avec l'un des employés au 418 605-9252.



Une foule d'activités à venir. Pour tout connaître de celles-ci, consultez la page Facebook ou le site Web de votre municipalité.

QU'EST CE QUE LE RADON?

Le **radon** est un gaz radioactif d'origine naturelle qui provient de la désintégration de l'uranium présent dans la croûte terrestre. Le radon est inodore, incolore et sans saveur. Il est impossible de la détecter par les sens. Et il a tendance à infiltrer les maisons plus en hiver puisque l'on garde les fenêtres fermées.

Il est possible de mesurer la concentration de radon dans votre maison grâce à un détecteur de radon ou dosimètre. Vous pouvez commander un détecteur directement sur le site <https://poumonquebec.ca/produit/dosimetre/> ou louer celui de la municipalité à 10 \$/ 3 mois (minimum pour une lecture valable).

EXCRÉMENTS D'ANIMAUX

RAMASSER LES CROTTES DE SON PITOU, UN ACTE DE CIVISME

Voici ce que dit le règlement municipal sur les animaux : Article 29



« Le Gardien d'un animal **doit enlever immédiatement les matières fécales laissées sur toute propriété publique ou privée**, par l'animal dont il a la garde et en disposer à même ses ordures ménagères ou dans une poubelle publique. Une contravention au présent article constitue une nuisance. » L'amende prévue est de 200 \$.

DÉNEIGEMENT

- Le stationnement de nuit est interdit de 23 h à 6 h du **1^{er} novembre au 15 avril** dans toutes les rues et routes de la municipalité;



- Il est défendu de déverser de la neige dans tout cours d'eau que ce soit dans le ruisseau du golf secteur Parc de l'Amitié ou tout autres cours d'eau de la Municipalité;
- Il n'est pas permis d'utiliser un souffleur ou autres articles pour déverser, dans la rue ou sur les terrains municipaux, la neige en provenance de sa propriété.
- Ne rien installer dans l'emprise de rue;
- Protéger vos arbustes, clôtures et autres installations;



PLACEMENT DES BACS L'HIVER

- Pour ne pas nuire au déneigement, placez votre bac dans votre entrée de stationnement et non sur le trottoir;
- Assurez-vous que votre bac soit libre d'accès et non enseveli sous de la neige;
- Si possible, lors d'une tempête avec beaucoup d'accumulation, attende à la collecte suivante, ainsi votre bac sera à l'abri et vous n'aurez donc pas à le chercher dans la tempête.



DE LA NEIGE SUR VOTRE TOITURE?

Le saviez-vous! Vous êtes **responsable** d'enlever la neige sur votre toiture? Le danger que cette neige tombe par temps doux et blesse quelqu'un au passage est bien réel.



Rappelez-vous aussi qu'il est interdit de déposer la neige de votre toit sur le trottoir et dans les rues de la municipalité.

FÉVRIER 2021

DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.
	1 CM	2	3	4	5	6
7	8 CCU	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28						

MARS 2021

DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.
	1 CM	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15 CCU	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Ordures ménagères

Matières recyclables

Matières organiques



Bibliothèque



Conseil municipal



Dépôt des demandes

MUNICIPALITÉ NOTRE-DAME-DU-PORTAGE

560, route de la Montagne
Notre-Dame-Du-Portage (Québec) G0L 1Y0
Tél. : 418 862-9163 Fax. : 418 862-5240
municipalite.notre-dame-du-portage.qc.ca
Municipalité Notre Dame du Portage



OFFRE D'EMPLOI

Tu aimes que ça bouge, tu veux un emploi non routinier?
Tu aimes le travail physique ?



J'attends ton cv **avant le 16 février** midi pour le poste de

JOURNALIER / PRÉPOSÉ AU CHALET DES SPORTS

à administration@notre-dame-du-portage.ca

Détails : Offres d'emploi - municipalite.notre-dame-du-portage.qc.ca

SERVICE D'AIDE EN IMPÔT

SERVICE D'AIDE EN IMPÔT—réservez ce dès le 15 février en composant le 418 867-3130, poste 211.



Bureau municipal ouvert au public

à partir du 8 février 2021

LUNDI, MERCREDI, JEUDI de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30
MARDI de 13 h à 16 h 30 **VENDREDI** de 9 h à midi

IMPORTANT : Les consignes sanitaires doivent être respectées en tout temps.



Tousser dans votre coude



Lavez vos mains



Gardez vos distances



Couvrez votre visage

Pour les personnes de 10 ans et plus, le port du couvre-visage est obligatoire dans les transports en commun et dans la plupart des lieux publics fermés ou partiellement couverts.

Votre gouvernement

Québec

RÉPERTOIRE MUNICIPAL 418 862-9163

Directrice générale, Line Petitclerc	p. 222
Secrétaire-trésorière adjointe, Nadine Caron	p. 224
Secrétaire-réceptionniste, commis-comptable Rachel Bolduc	p. 221
Adjointe communications, Lise Lavoie	p. 229
Inspecteur municipal, Gaston Lamarre	p. 223
Coord. entretien, parcs, bâtiments, voirie, Fernand Dumont	p. 227
Coord. projets, parcs, bâtiments, voirie, Keven Desjardins	p. 235
Loisirs, culture et vie communautaire, Vincent Laflamme	p. 225
Bibliothèque, Madeline Lepage	p. 260
Chalet des sports	418-605-9252
Agent de développement, Gérald Dionne	418 551-8423

Bureau de poste : 512, route du Fleuve

418 860-2385